

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

18/03/15

Dossier complet le

30/03/15

N° d'enregistrement

F08215P1013

1. Intitulé du projet

Lyon 7ème - Création de l'allée Fontenay entre l'avenue Debourg et la rue Challemel Lacour /
Prolongement de la rue Monod

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole de Lyon

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

1 2 1 0 1 0 1 0 1 4 1 6 1 9 1 7 1 7 1 1 0 1 0 1 0 1 1 9

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° infrastructures routières d) toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	création d'une voirie d'une longueur de 80 m et d'une largeur de 16m comprenant des réseaux divers création d'une allée d'une longueur de 160 m et d'une largeur variant selon les portions entre 8 et 22 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation de deux voiries neuves et de réseaux permettant la desserte et la viabilisation de deux îlots :

* l'îlot sud sur lequel est construit une bibliothèque et 59 logements

* l'îlot nord sur lequel sera construit par un promoteur privé, après consultation, un programme immobilier mixte regroupant une moyenne surface commerciale, quelques commerces de proximité et environ 130 logements.

4.2 Objectifs du projet

L'allée Fontenay et la rue Monod seront aménagées en zone de rencontre, avec une superposition de la trame bleue permettant une gestion des eaux pluviales de voirie au travers d'éléments plantés infiltrants et de la trame verte de type parc linéaire offrant une végétalisation importante autour des strates basses, arbustives et arborées. Des alcôves permettront des multiples usages au bénéfice des usagers du quartier (habitants, actifs, étudiants, ...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Pour l'opération de construction de l'îlot nord, le projet fera l'objet d'un dépôt de permis de construire à déposer par un promoteur qui n'est pas encore désigné. Une consultation d'opérateurs à lancer prochainement par la Métropole permettra, vraisemblablement de le désigner fin 2015. La livraison de ce projet immobilier est envisagée au plus tôt en 2019

Sur l'îlot nord, le chantier de construction est en cours, pour une livraison de la bibliothèque en 2017 et des logements en 2016. Le maître d'ouvrage est un bailleur social.

La Métropole procédera par phases pour réaliser les travaux de VRD sur ces deux voies :

* sur la rue Monod et la partie sud de l'allée Fontenay, des travaux de raccordement aux réseaux du projet de l'îlot sud démarreront d'ici fin 2015 et des aménagements de surface seront réalisés courant 2016

* sur la partie nord de l'allée Fontenay, les travaux de réseaux et de voirie seront réalisés concomitamment aux travaux de construction de l'îlot nord, dont le planning n'est pas encore connu.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les voiries et les espaces publics seront gérés par la Métropole et la ville de Lyon.

Il s'agit d'une zone de rencontre d'hyper centre, très végétalisée et sans stationnement permettant de desservir des immeubles, d'assurer un maillage avec les voiries existantes et d'offrir des lieux d'aménité pour les usagers du quartier.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

aménagement des voiries soumis à demande d'examen au cas par cas

projet immobilier de l'îlot nord soumis à :

1/ permis de construire pour une surface de plancher estimative 13.700 m²

2/ étude d'impact à déposer par le promoteur retenu à l'issue de la consultation

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

demande d'examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie de l'allée Fontenay	2.900 m ²
superficie de la rue Monod	1.300 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lyon 7ème - rue Monod et
allée Fontenay

Coordonnées géographiques¹

Long. 45 ° 73 ' 06 " 43 Lat. 4 ° 83 ' 05 " 57

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

* sur l'îlot sud, construction d'une bibliothèque et 59 logements d'une SDP de 4.457 m²

* sur l'îlot nord, construction par un promoteur privé, après consultation, d'un programme

immobilier mixte regroupant une moyenne surface commerciale, quelques commerces de proximité et environ 130 logements pour une surface de plancher estimative de 13.700 m²

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Ces terrains :

- 1/ sont en chantier pour la construction de la bibliothèque
- 2/ ont un usage de parking public ou de voie piétonne

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

DTA de l'aire métropolitaine approuvée le 09/01/97
SCoT 2030 de l'agglomération lyonnaise approuvé le 16/12/10
PLU du Grand Lyon approuvé en 2005
secteur UC avec plusieurs emplacements réservés n° 51 et 52

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de l'Etat dans le département du Rhône

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	plan de prévention des risques naturels pour les inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire de la Métropole approuvé le 02/03/09
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	un diagnostic des sols support des projets de voirie réalisé à la demande du Grand Lyon en août 2014 n'a révélé aucune source de pollution particulière et les quelques teneurs remarquables en métaux sur brut, HAP ou PCB ne sont pas représentatives d'une pollution susceptible de générer des risques sanitaires
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	servitude de protection des monuments historiques : pavillons d'entrée de la grande halle Tony Garnier (inv. mh. 16/05/15) situés à moins de 500m des deux futures voiries

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le zonage du PPRI pour les inondations du Rhône et de la Saône indique que les deux voiries se situent en zone B2. Il s'agit d'une zone inondable à la crue exceptionnelle, dont l'enjeu principal est de réglementer l'implantation des établissements présentant les plus forts enjeux. Le projet de voirie n'aggraver pas le risque d'inondation au droit du périmètre d'étude
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la phase chantier sera génératrice de nuisances sonores. L'entreprise chargée des travaux organisera son chantier de façon à respecter la législation en vigueur afin de réduire au maximum les nuisances (adaptation des matériels et modes opératoires, mise en place de protections vis-à-vis des riverains, ...) Après réalisation, le niveau sonore sera peu conséquent car les rues seront aménagées en zone de rencontre limitée à 20 km/h et avec des trafics très faibles
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les travaux liés au projet sont susceptibles d'engendrer des vibrations. Des mesures seront prises en phase chantier de manière à réduire ces vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>les voiries et espaces publics seront éclairés avec un dispositif d'éclairage public qui engendrera des émissions lumineuses nouvelles. Il sera cohérent avec le plan guide nocturne du projet urbain de Gerland</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>durant la phase travaux des émissions de poussière dans l'atmosphère seront possibles mais limitées dans le temps. les voiries nouvelles engendreront une desserte automobile et de nouvelles émissions de pollution mais jugées faibles compte tenu du trafic généré</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>les eaux pluviales de voirie seront infiltrés dans les jardins de pluie qui seront créés dans le cadre du projet, conformément aux règlements métropolitains</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>lors de la phase chantier des voiries, les déchets de chantier seront stockés et traités selon la filière adaptée. Les entreprises en charge des travaux devront mettre en place les moyens appropriés pour recueillir et traiter les eaux usés du chantier</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>le projet de voirie ne portera pas atteinte au patrimoine, culturel, architectural, archéologique et paysager du quartier.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>la création d'espaces publics sous forme de zone de rencontre entraînera de nouveaux usages en lien avec la mixité fonctionnelle des programmes immobiliers sur les deux îlots bordant ces deux nouvelles voiries : bibliothèque, commerces et logements</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de voiries nouvelles étant inférieur à 3 km, il devrait être dispensé d'étude d'impact car il ne porte pas atteinte à l'environnement compte de la nature des usages actuels (terrains vierges clôturés, parking et voie piétonne), voire aura des effets positifs grâce à une réduction des effets générés par les îlots de chaleur par la végétalisation importante des espaces publics

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lyon

le,

11 mars 2015

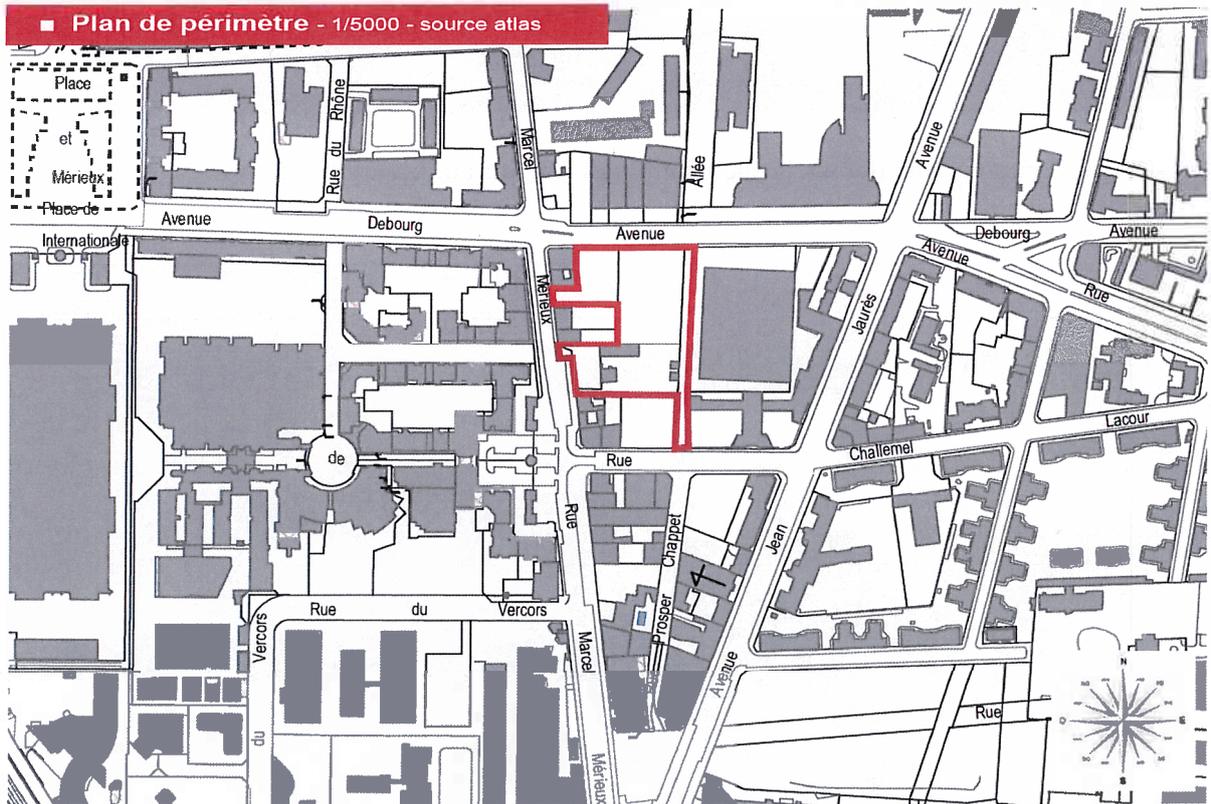
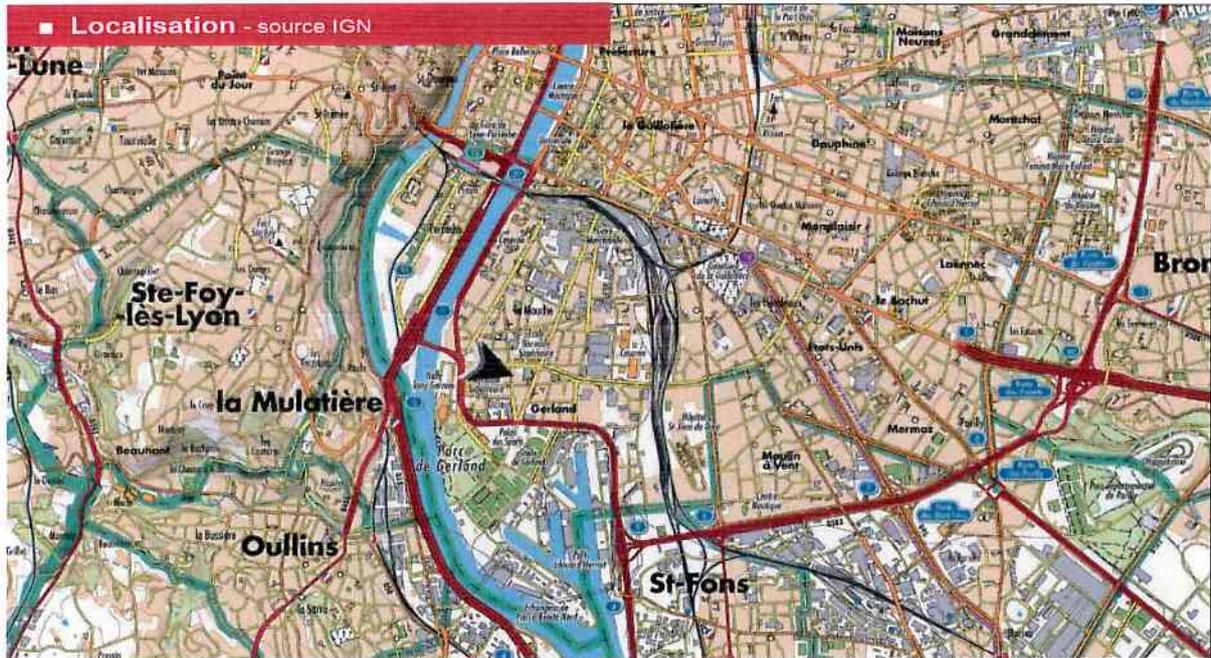
Axel RIEHL

Chef de service - Direction de l'aménagement de la Métropole de Lyon

Signature



ANNEXE 1 : LOCALISATION ET PERIMETRE DU PROJET



ANNEXE 2 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

N°1 : allée Fontenay vue depuis l'avenue Debourg en direction du sud



N°2 : allée Fontenay vue depuis la rue Challemel Lacour en direction du nord



N°3 : allée Fontenay au niveau du carrefour avec l'avenue Debourg, en direction du nord



N°4 : Amorce de la rue Monod à droite de la photo, à l'angle de l'allée Fontenay avec vue du chantier de la future bibliothèque



N°5 : vue vers l'est de l'axe de la future rue Monod depuis la rue M. Mérieux, avec le chantier de la future bibliothèque à droite de la photo

